

## Collectif pour saisonniers naviguant.

Par **maro112**, le **27/05/2008** à **19:15**

Bonjour,

je ne sais pas où m'adresser, j'espère que je ne me trompe pas en postant mon message ici.

Je souhaiterais savoir comment faire pour créer un collectif pour saisonniers de navigant maritime (marine marchande).

je sais qu'il y a des lois à respecter,

je ne sais pas par où commencer,

quels sont les points sur lesquels ils faut que je fasse attention.

pouvez-vous m'aiguiller pour que je puisse avancer dans mes recherches?

je vous remerci par avance.